



## Non paiement retraite part conjoint

Par **guylamenace**, le **18/08/2013** à **16:16**

bonjour,

depuis 3 mois, ma caisse de retraite R.S.I. ne me paye plus la majoration de conjoint, auquel j'ai droit, j'ai contacté la caisse, qui m'a répondu de lui envoyer une photocopie du livret de famille, pour prouver que j'étais toujours marié avec mon épouse, chose faites par lettre recommandée A.R, depuis silence total et toujours pas de versement de cette majoration, malgré 6 appels téléphonique à ce sujet, l'on me répond que l'on fait remonter la note. Par qu'elle moyen engager un recours pour faire aboutir mon problème. [fluo]merci[/fluo]

Par **trichat**, le **21/08/2013** à **11:19**

Bonjour,

Il me semble que les litiges concernant le paiement des pensions de retraite et de ses accessoires (majoration pour conjoint) sont du ressort du TASS (tribunal des affaires de sécurité sociale).

Mais il y a un délai pour agir. Sans réponse à votre lettre recommandée AR de la part de votre caisse de retraite, il serait bon de consulter un avocat ou une association de défense de

retraités pour préparer votre dossier.

Je vous joins un lien vers site officiel "vosdroits.servicepublic":

<http://vosdroits.service-public.fr/F2500.xhtml>

Cordialement.